

Bref

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La reprise de l'emploi ne profite pas à toutes les filières

Plus nombreux que leurs prédécesseurs, les diplômés sortis en 1996 de l'enseignement supérieur n'ont que partiellement profité de la reprise de l'emploi. Derrière un bilan convenable, se cachent des disparités croissantes entre filières. Un emploi stable et bien rémunéré est aujourd'hui, plus encore qu'hier, synonyme de troisième cycle ou de grande école. Les titulaires d'un diplôme scientifique ou technique ont tiré partie de l'amélioration de la conjoncture économique et ont vu leur insertion professionnelle s'améliorer. Il n'en va pas de même pour les littéraires.

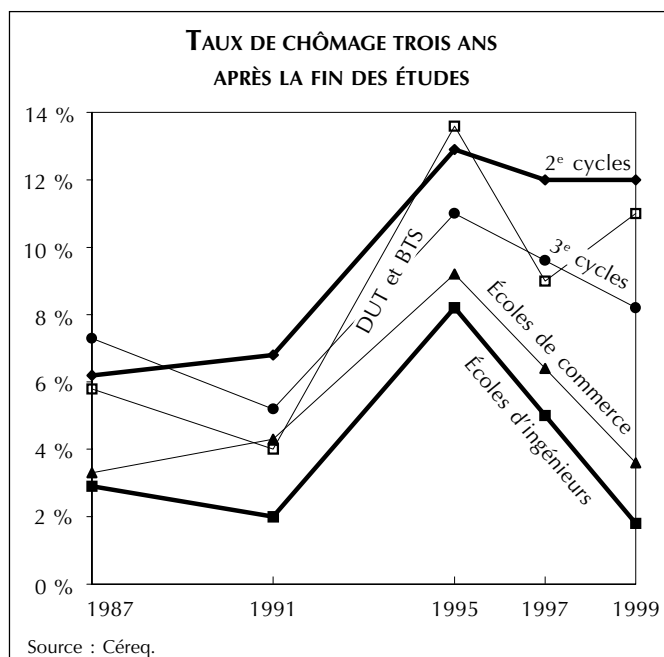
À la fin des années 80, l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur s'effectuait dans des conditions favorables. À partir de 1991, la forte hausse des sorties de l'enseignement supérieur et la crise économique ont affecté le marché des emplois qualifiés. L'insertion des diplômés a été différée et la qualification des emplois a diminué à l'issue de certaines filières. Les titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou d'un brevet de technicien supérieur (BTS) tertiaire ont été particulièrement affectés par la dégradation du statut des emplois. Certes, la situation s'est améliorée après 1995, mais toutes les formations supérieures n'ont pas profité de l'embellie. Pour les diplômés sortis en 1996, dont la situation est étudiée ici en 1999, les écarts entre les différentes filières se sont accrus, même si, globalement, les études supérieures constituent encore une bonne protection contre le chômage.

LES FORMATIONS DE HAUT NIVEAU BÉNÉFICIENT DE L'ESSOR DES EMPLOIS TRÈS QUALIFIÉS

Les diplômés des écoles d'ingénieurs ou de commerce, reconnues par l'État, ont aujourd'hui retrouvé des conditions d'insertion favorables. Presque tous ont un emploi stable et bien rémunéré. La situation des diplômés des troisièmes cycles universitaires s'est également améliorée, bien que dans une moindre mesure (cf. graphique ci-contre). L'évolution est moins favorable pour les diplômés d'un second cycle universitaire. Après la reprise économique de 1997, leur insertion professionnelle a cessé de s'améliorer et ils se trouvent confrontés à une plus grande précarité : actuellement, 28 % ont un emploi temporaire après trois ans de vie active. Les titulaires d'un DUT ou d'un BTS tertiaire connaissent pour leur part des difficultés croissantes à accéder aux professions intermédiaires. Ces difficultés sont moindres à l'issue des BTS industriels.

La situation favorable des sortants des grandes écoles et des troisièmes cycles universitaires découle des récentes évolu-

tions de l'offre de formations et de l'emploi. L'augmentation des effectifs de l'enseignement supérieur constatée dans tous les pays développés, a été particulièrement rapide en France. 287 000 diplômés sortent désormais tous les ans de l'enseignement supérieur. Cette augmentation des entrées sur le marché du travail a été particulièrement forte depuis deux ans à l'issue des formations universitaires en Droit, Sciences économiques, Lettres et Sciences humaines. Le nombre de titulaires d'un BTS tertiaire s'est également beaucoup accru. La forte hausse des sorties de l'enseignement supérieur n'a toutefois pas provoqué de chômage massif car, dans le même temps, la plupart des débouchés ont connu un essor rapide. Les recrutements de jeunes cadres sont de nouveau nombreux. Les emplois d'ingénieurs et de cadres techniques connaissent une croissance spectaculaire. L'encadrement administratif et commercial représente également



ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ENTRE 1987 ET 1999

Emploi total	+ 7 %
Cadres et professions intellectuelles	+ 46 %
Ingénieurs de moins de 30 ans	+ 97 %
Professeurs et scientifiques de moins de 30 ans	+ 60 %
Cadres gestion-commerce de moins de 30 ans	+ 49 %
Professions intermédiaires (PI)	+ 12 %
PI gestion-commerce de moins de 30 ans	+ 14 %

Source : INSEE, enquêtes Emploi.

un débouché important. De plus, l'enseignement et la recherche absorbent un grand nombre de jeunes diplômés, bien que les recrutements de professeurs s'essouffent ces dernières années.

Cette transformation de l'offre de formation et de l'emploi affecte de manière différente les formations supérieures car celles-ci visent des segments différents du marché du travail. Les formations en Lettres et Sciences humaines débouchent principalement sur la Fonction publique et, en particulier, sur l'enseignement. Les bac+2 tertiaires, les écoles de commerce, les universités de Droit et Sciences économiques visent plutôt les emplois administratifs et commerciaux. Les bac+2 industriels, les écoles d'ingénieurs et les universités de Sciences débouchent quant à eux surtout sur des postes de techniciens et d'ingénieurs.

MOINS DE POSTES DE PROFESSEURS POUR LES LITTÉRAIRES

L'insertion professionnelle des littéraires, c'est-à-dire des diplômés en Lettres ou en Sciences humaines, dépend en grande partie des recrutements de professeurs et de maîtres auxiliaires.

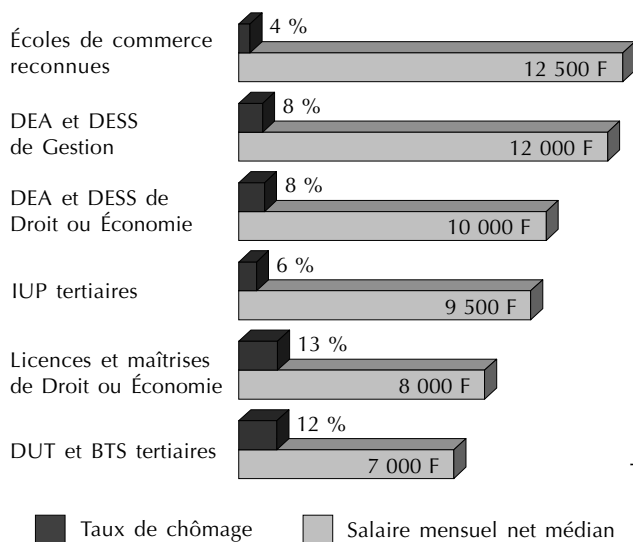
Après l'augmentation du nombre de postes au début des années 90, les recrutements d'enseignants sont aujourd'hui moins nombreux en raison du déclin démographique. La situation des littéraires a donc tendance à se détériorer. De plus, l'augmentation du nombre de diplômés en Lettres et Sciences humaines accroît la concurrence et rend plus difficile la réussite aux concours. Les littéraires qui avaient bénéficié des recrutements massifs d'enseignants, sont aujourd'hui touchés par le chômage. Ceux qui deviennent enseignant ont certes une insertion rapide, mais les autres accèdent souvent à un poste d'employé après une longue période de recherche d'emploi. Près de 14 % des littéraires sortis de second cycle en 1996 n'ont pas encore trouvé d'emploi en 1999. Parmi ceux qui ont trouvé un emploi, le tiers a encore un contrat temporaire ou occupe un poste subalterne. Les littéraires diplômés de troisième cycle ont une insertion un peu plus favorable. Après un diplôme d'études approfondies (DEA) ou un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), l'accès à un poste de cadre dans le secteur privé est ouvert mais les premiers emplois sont souvent à durée déterminée. Après une thèse, les trois quarts des littéraires entrent dans l'enseignement ou la recherche publique ; 15 % n'ont qu'une profession intermédiaire ou un poste d'employé.

MONTÉE DE LA CONCURRENCE À L'ISSUE DES FORMATIONS ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES

Dans les filières administratives et commerciales, l'offre de formation a fortement évolué. Le nombre de BTS tertiaires a triplé depuis le milieu des années 80 ; à l'université, le nombre de diplômés en Droit, Économie et Gestion s'est fortement accru. Les sorties de troisième cycle sont presque aussi nombreuses que celles de second cycle. Seules les écoles de commerce connaissent un tassement de leur nombre de diplômés, principalement en raison de la fermeture des écoles les moins reconnues. Du fait de l'essor des BTS tertiaires et des formations en Droit et Sciences économiques, les jeunes visant un emploi administratif et commercial qualifié sont de plus en plus nombreux et de mieux en mieux formés. Lors des recrutements, la concurrence entre ces diplômés est donc plus forte.

Face à l'augmentation du nombre d'étudiants, le marché des emplois administratifs et commerciaux a connu une forte hausse jusqu'en 1992, puis une évolution moins favorable. Pour les jeunes, le marché des professions intermédiaires stagne depuis 1992. Les recrutements de jeunes cadres administratifs et commerciaux ont repris mais récemment, à partir de 1997. L'essor des formations supérieures tertiaires n'a donc pas rencontré un marché du travail très dynamique et beaucoup de filières en ont pâti. Les diplômés des écoles de commerce non reconnues et des seconds cycles en Droit ou Sciences économiques ont les plus grandes difficultés à accéder à un poste de cadre. Trois ans après la fin de leurs études, la majorité n'occupe qu'une profession intermédiaire. De plus, ils concurrencent les titulaires d'un BTS ou d'un DUT sur le marché des professions intermédiaires administratives et commerciales. Les diplômés des instituts universitaires de technologie (IUT) et des sections de techniciens supérieurs (STS) tertiaires n'accèdent généralement qu'à un poste d'employé. Les difficultés pour obtenir un poste

SITUATION EN 1999 DES DIPLÔMÉS EN 1996 DES FILIÈRES TERTIAIRES (Y COMPRIS DROIT, SCIENCES ÉCONOMIQUES ET GESTION)



de cadre expliquent la déception des sortants des seconds cycles en Droit et Sciences économiques. La moitié d'entre eux pensent que leur emploi ne correspond pas à leur niveau de formation. En revanche, les titulaires d'un DUT ou BTS tertiaire semblent s'accommoder de leurs emplois, les trois quarts considérant qu'il est en rapport avec leur niveau de formation. Il est vrai que la frontière entre employés et maîtrise administrative et commerciale est assez floue dans les entreprises privées.

Certaines filières tertiaires tirent toutefois leur épingle du jeu. Les diplômés des facultés et des instituts universitaires professionnalisés (IUP) de Gestion s'insèrent de façon favorable. Ils perçoivent des salaires plus élevés que ceux des autres universitaires. Le salaire mensuel net médian est de 10 000 francs après une maîtrise de Gestion, et de 12 000 francs après un DESS. Les diplômés des écoles de commerce reconnues ont retrouvé des conditions d'entrée dans la vie active très favorables. Trois ans après la fin de leurs études, leurs salaires se situent autour de 12 500 francs et leur taux de chômage est inférieur à 4 % (cf. graphique page 2). Ces diplômés sont moins nombreux qu'auparavant et ils bénéficient du développement des emplois de cadres en gestion.

LA PLUPART DES FILIÈRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES PROFITENT DE LA REPRISE ÉCONOMIQUE

Les débouchés des filières scientifiques et techniques se situent généralement dans l'industrie ou les services aux entreprises (services informatiques, études, conseil, assistance...). Au début des années 90, la forte baisse des recrutements dans l'industrie a particulièrement affecté les formations supérieures en sciences. Les emplois sont devenus plus difficiles à trouver même s'ils sont restés qualifiés et bien rémunérés. Le risque de chômage s'était donc accru pour les diplômés des facultés de Sciences et techniques. L'insertion des diplômés des écoles d'ingénieurs a été différée même si la plupart d'entre eux ont ensuite trouvé un

emploi correspondant à leur formation. Depuis 1997, les filières scientifiques et techniques bénéficient à nouveau d'un contexte favorable. Les sorties des universités de Sciences ont augmenté mais cette croissance a été moindre que celle des autres filières universitaires. Les effectifs des IUT et des STS industriels, ainsi que des écoles d'ingénieurs ont connu une hausse modérée. Parallèlement, le marché du travail est redevenu plus porteur. Les recrutements d'ingénieurs et de cadres techniques sont dopés par la reprise économique et la montée des nouvelles technologies.

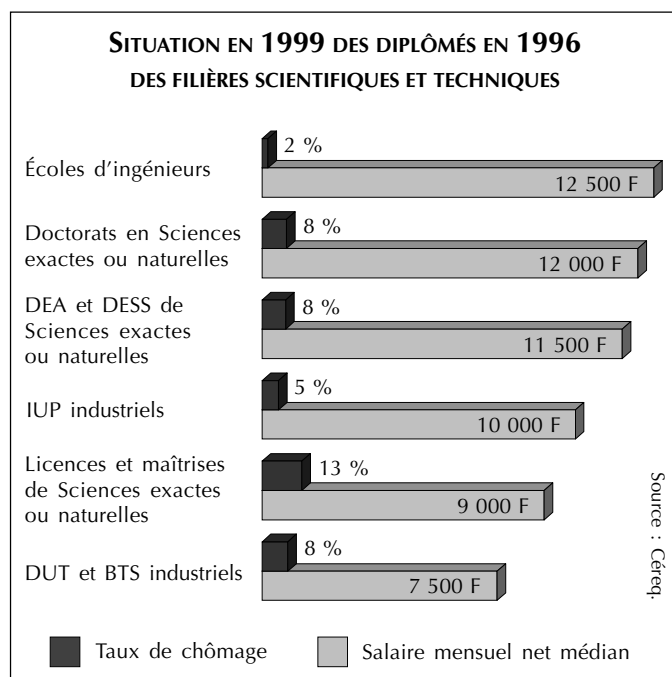
Dans les filières scientifiques et techniques, comme pour les littéraires, le niveau du diplôme joue un rôle sensible : les sortants de troisième cycle et les diplômés des écoles d'ingénieurs s'insèrent mieux que les sortants de second cycle, d'IUT ou de STS industriel. Les titulaires d'un DEA ou d'un DESS de Sciences bénéficient du développement des emplois scientifiques et techniques. Ils ont pour la plupart des contrats à durée indéterminée et leurs salaires sont relativement élevés (autour de 11 500 francs) (cf. graphique ci-contre). Les diplômés des écoles d'ingénieurs s'insèrent dans de bonnes conditions. Trois ans après la fin de leurs études, leur taux de chômage est insignifiant (2 %) et leurs salaires élevés (12 500 francs). Les docteurs en Sciences, dont les débouchés se situent encore en majorité dans la sphère publique, bénéficient partiellement de la reprise. Leur taux de chômage diminue (8 %) et ils sont légèrement plus nombreux à trouver un emploi dans le secteur privé.

À l'issue des seconds cycles en Sciences et techniques, la situation des diplômés est plus contrastée. Les sortants des IUP industriels s'insèrent dans des conditions favorables. Ils accèdent rapidement à l'emploi et la majorité occupe un poste de cadre. Les diplômés des seconds cycles non professionnels en Sciences connaissent plus de difficultés. Une partie de leurs débouchés se situant dans l'enseignement, ils sont aussi touchés par la baisse des recrutements de professeurs. Pour leur part, les titulaires de DUT et de BTS industriels s'insèrent convenablement. Trois ans après la fin des études, les trois quarts occupent un poste de technicien ou d'agent de maîtrise, et leurs salaires se situent autour de 7 500 francs. Mais, si leur taux de chômage reste modéré, 30 % occupent un emploi à durée limitée.

*Daniel Martinelli et Jean-Frédéric Vergnies (Céreq).
Enquête réalisée par Jean-Claude Sigot, Mickaële Molinari et Anne Delanoë (Céreq).*

POUR EN SAVOIR PLUS

- Tableaux sur le site Internet du Céreq : <http://www.cereq.fr>
- *L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur. Enquête auprès des sortants de 1994*, J.-C. Sigot et J.-F. Vergnies, Document n°137, série « Observatoire », Céreq, novembre 1998.
- *De la compétence universitaire à la qualification professionnelle, l'insertion des docteurs*, M. de Lassale, D. Maillard, D. Martinelli, J.-J. Paul et C. Perret, Document n° 144, série « Synthèse », Céreq, juin 1999.
- « Génération 92 : profil, parcours et emplois en 1997 », D. Martinelli, G. Simon-Zarka, P. Werquin, *Bref*, n° 149, Céreq, janvier 1999.



L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN 1996 DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

INDICATEURS STATISTIQUES

Diplômés de ▼		Leur premier emploi était à durée limitée ▼	Occupent un emploi à durée limitée en 1999 ▼	Nombre de mois de chômage avant le premier emploi ▼	Taux de chômage en 1999 ▼	Salaire net mensuel médian en 1999 (en francs) ▼	Nombre de sortants (estimation) ▼
Doctorat	Sciences exactes	42 %	18 %	2,9	5 %	12 500	2 400
	Sciences naturelles	60 %	34 %	3,4	10 %	12 000	2 900
	Droit, Économie	24 %	9 %	2,2	5 %	14 000	1 000
	Lettres, Sciences humaines	29 %	14 %	2,4	6 %	12 000	1 800
	<i>Ensemble</i>	44 %	22 %	2,9	7 %	12 300	8 100
DEA-DESS	Sciences exactes et naturelles	30 %	12 %	3,4	7 %	11 500	12 800
	Droit, Économie	43 %	21 %	3,5	8 %	10 000	13 300
	Gestion	29 %	10 %	3,0	8 %	12 000	4 500
	Lettres, Sciences humaines	46 %	27 %	4,2	10 %	10 000	8 600
	<i>Ensemble</i>	38 %	18 %	3,6	8 %	10 700	39 200
IUP	Industrie	30 %	13 %	2,8	5 %	10 000	2 700
	Tertiaire	38 %	20 %	3,8	6 %	9 500	5 800
	<i>Ensemble</i>	36 %	18 %	3,5	6 %	9 500	8 500
Second cycle universitaire	Sciences exactes et naturelles	39 %	25 %	3,3	13 %	9 000	13 500
	Droit, Économie	39 %	23 %	3,9	13 %	8 000	19 100
	Gestion	30 %	13 %	3,5	8 %	10 000	1 800
	Lettres, Sciences humaines	43 %	37 %	4,2	14 %	8 600	29 700
	<i>Ensemble</i>	41 %	30 %	3,9	13 %	8 600	64 100
École d'ingénieurs		17 %	5 %	2,8	2 %	12 500	17 800
École de commerce	Reconnues par l'Etat	20 %	6 %	2,1	4 %	12 500	6 800
	Non reconnues	30 %	12 %	2,9	7 %	10 000	4 200
	<i>Ensemble</i>	24 %	9 %	2,4	5 %	11 500	11 000
DUT	Industrie	55 %	32 %	3,8	12 %	7 500	7 500
	Tertiaire	43 %	27 %	3,1	10 %	7 000	10 100
	<i>Ensemble</i>	48 %	29 %	3,4	11 %	7 250	17 600
BTS	Industrie	48 %	27 %	3,5	7 %	7 500	16 000
	Tertiaire	45 %	30 %	3,6	13 %	7 000	36 900
	<i>Ensemble</i>	46 %	29 %	3,6	11 %	7 000	52 900
Université, et école ou DUT ou BTS		27 %	14 %	2,8	3 %	10 500	7 700
Autre formation		27 %	23 %	5,6	13 %	8 000	9 600
Ensemble des diplômés		38 %	23 %	3,6	10 %	9 000	236 500

Source : Céreq.

ENQUÊTES SUR LES PREMIÈRES ANNÉES DE VIE PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de l'Observatoire des entrées dans la vie active (ONEVA), le Céreq a réalisé, d'avril à juillet 1999, une enquête sur les premières années de vie active des diplômés sortis de l'enseignement supérieur en 1996. Elle concerne les diplômés de nationalité française, âgés de moins de trente-cinq ans en 1996, sortants d'instituts universitaires de technologie, de sections de techniciens supérieurs, d'écoles d'ingénieurs et de commerce, de

deuxième et troisième cycles universitaires (hors santé et social, hors formations des ministères de l'Agriculture et de la Défense, et hors écoles préparant aux métiers artistiques et culturels). Cette enquête porte sur 10 544 individus, choisis aléatoirement dans les établissements métropolitains.

Des enquêtes du même type avaient été réalisées en 1987, 1991, 1995 et 1997.

ISSN
0758 1858

Céreq

Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source.
Dépôt légal n° 49-459.

Administration : Céreq, 10, place de la Joliette, BP 21321, 13567 Marseille cedex 02.
Tél. 04 91 13 28 28. Fax : 04 91 13 28 80.
<http://www.cereq.fr>

Direction de la publication : Hugues Bertrand. Rédaction : Isabelle Bonal.
Commission paritaire n° 1063 ADEP.